

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 23-219-1915 mouvement

n° 23-219-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 janvier 1915

Numéro JO
n° 219 du 31/01/1915

Date du numéro
31 janvier 1915

TEXTE INTÉGRAL

il a été donné mainlevée à M. Repici du cautionnement de cinq cents francs qu'il a constitué le 2 Décembre 1914 suivant récépissé n° 975 en garantie de l'exécution des clauses de son contrat pour la fourniture d'un rouleau compresseur à vapeur.